

Réunion publique d'échanges sur les forêts et leur gestion

Le jeudi 12 septembre 2024 à 18h30

À la *salle des fêtes de Commelle*,

123 Chemin de Villarnoud

38260 *Porte des Bonnevaux (Commelle)*

Charte Forestière de Territoire

Bas-Dauphiné Bonnevaux

Vous vous interrogez sur les coupes de bois dans votre commune ?
Vous voulez en savoir plus sur les forêts ?

Venez trouver des réponses et débattre avec **l'ONF** et la **DDT** !

- La **ressource forestière** est-elle suffisante pour répondre aux besoins actuels et futurs ?
- Les bois sont-ils **triés** ? Où et comment sont-ils **valorisés** ?
- Les **pratiques sylvicoles** sont-elles les mêmes en forêt publique et en forêt privée ?
- Quelles sont les **réglementations** s'appliquant aux chantiers forestiers ?
- Pourquoi les **engins forestiers** sont-ils de plus en plus gros ?
- Comment se déroule un **chantier forestier** ?
- Où en est-on de la remise en état des **chemins ruraux** ?

Et toutes les autres questions que vous souhaiteriez encore aborder afin de porter au mieux ces sujets au sein de votre commune.

Avec la
participation de :



www.isere.gouv.fr

PRÉFET
DE L'ISÈRE

Direction
Départementale
des Territoires

Bièvre isère
communauté

ENTRE
BIÈVRE
ET
RHÔNE
COMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vienne
Condrieu
Agglomération

isère
LE DÉPARTEMENT

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le FEADER



Contact :

Etienne GRONDIN

Chargé de mission de la Charte Forestière :
Bas-Dauphiné et Bonnevaux

Tél fixe : 04 74 59 11 57 / Portable : 06 07 50 82 86

Mail : etienne.grondin@bievre-isere.com